

## Communiqué de presse

Le Conseil d'administration change de président et adopte son budget 2012

**Lors du conseil d'administration de l'EPF Nord-Pas de Calais ce lundi 12 décembre 2011 dans les locaux de la préfecture du Nord-Pas de Calais, étaient à l'ordre du jour le renouvellement partiel du conseil d'administration, l'élection de la nouvelle présidence et le budget 2012 adossé à une exécution complète des objectifs 2011.**

Consécutivement aux élections sénatoriales qui ont conduit René Vandierendonck, Président du CA, et Dominique Bailly, administrateur, à démissionner, le Conseil régional du Nord-Pas de Calais a nommé, en tant que nouveaux administrateurs de l'EPF, Frédéric Chéreau et Rudy Elegeest, par ailleurs Maire de Mons. De même, Jean-Marc Parmentier a été nommé représentant de la communauté urbaine d'Arras en remplacement de Philippe Rapeneau.

Ce nouveau conseil d'administration a élu pour **présidente Myriam Cau**, Vice-Présidente du Conseil Régional déléguée au développement durable, la démocratie participative et l'évaluation et membre du groupe Europe Ecologie les Verts. Pour mémoire, l'EPF a été présidé de 1990 à 1992 par Noël Joseph, de 1992 à 1998 par Marie-Christine Blandin, de 1998 à 2003 par Michel Delebarre, de 2003 à 2010 par Jean-François Caron puis de 2010 à 2011 par René Vandierendonck.

Myriam Cau a rendu hommage à l'action déterminante et à l'investissement de René Vandierendonck avant que Marc Kaszynski, Directeur général de l'EPF, présente **le bilan positif de l'année 2011** dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Intervention 2007-2014. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et à la date du 30 septembre 2011 :

- l'EPF a contractualisé avec 64 EPCI représentant 93% de la population régionale.
- L'EPF a acquis 443 hectares et signé 687 actes d'acquisition pour un montant de 183 M€.
- En termes de travaux, 85 opérations sont en cours ou exécutées.
- 243 actes de vente ont régularisé la cession de 1110 hectares pour un montant de 71.21 M€.

Dans le prolongement de ce bilan 2007 – 2011, le budget 2012 est bâti sur une augmentation de 26.5% par rapport au budget 2011. Il permet le **renforcement du soutien aux collectivités** par le biais d'**acquisitions en croissance** et le **doublment du volume des travaux**. Pour permettre de financer ainsi l'action de l'EPF Nord-Pas de Calais, le conseil d'administration a exprimé sa volonté unanime d'augmenter la fiscalité qui passe de 64 millions en 2011 à 80 millions d'euros en 2012.

Contact : Camille Van Laecken - 03.28.07.25.20 - [c.vanlaecken@epf-npdc.fr](mailto:c.vanlaecken@epf-npdc.fr)

*Créé en 1990 par l'Etat, l'Etablissement Public Foncier est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial. Il agit sur le territoire Nord-Pas de Calais en accompagnant les collectivités territoriales désireuses de maîtriser leur foncier et de recycler leurs espaces dégradés. Ainsi, en amont du projet d'aménagement de la collectivité, l'EPF acquiert, requalifie, gère puis vend à la collectivité le terrain dont elle a besoin pour mener à bien son projet.*